

# Revenu jeunes actifs



**JUSQU'À 5000€  
POUR VOTRE  
FORMATION  
LA RÉGION VOUS  
OUVRE LES  
PORTES DE  
L'INDUSTRIE**



Pour aider les jeunes Franciliens touchés par la précarité, la Région Île-de-France propose aux 18-25 ans sans emploi, depuis mars 2021, un « revenu jeunes actifs » (RJA) de l'ordre de 4.000 à 5.000 euros environ sur une durée de 6 mois.

Pour bénéficier de cette aide financière, il est nécessaire de respecter les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de 18 à 25 ans
- Résider en région Île-de-France
- Être sans emploi ou en année d'apprentissage sans employeur
- Suivre une formation gratuite et qualifiante du catalogue régional de formation dans un des secteurs d'activité pour lequel le nombre d'offres d'emploi est supérieur à celui des candidats.

Toutes les informations ici : <https://www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs>

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)